Fiches de notation des jurys locaux

Concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux

www.prairiesfleuries.fr

Sommaire

Utilisation des fiches

Rappel du règlement du concours (voir règlement)

Fiche n°1 : Liste des plantes indicatrices des prairies fleuries

Fiche n°2 : Critères d'observation agri-écologique des prairies fleuries

Fiche n°3 : Notation de la valeur agri-écologique des parcelles

Annexe 1 : Enquête sur les pratiques agricoles et la place des prairies fleuries dans le système d'exploitation

Annexe 2 : Repères pour évaluer les propriétés agri-écologiques des prairies

Elaboration, rédaction :

Les fiches ont été élaborées par la Fédération des Parcs naturels régionaux, avec le soutien scientifique de l'INRA, dans le cadre de l'organisation du concours agricole nationale des prairies fleuries dans les Parcs.

La liste des plantes a reçu l'apport des botanistes locaux (PNR, PN, CBN, CREN), lors de réunion « biogéographique ».

Avertissement

Les fiches dans leur ensemble constituent un système de notation qui permet de comparer les prairies gagnantes de tous les parcs (en vue du concours national) et qui conserve un lien avec la méthode de construction d'indicateurs discutés dans la communauté scientifique.

La fiche 1 permet de vérifier la présence d'au moins 4 plantes à fleurs parmi une liste de plantes indicatrices du bon état de conservation des habitats prairiaux. Elle est renseignée par un expert « botaniste ».

La fiche 2 permet d'observer un ensemble de critères agri-écologiques caractéristiques de la prairie, conçues pour permettre plusieurs observations expertes (agronomie, écologie, paysage…) sur un même objet. Elle est renseignée avec le concours de l'ensemble des experts du jury.

La fiche 3 permet de synthétiser la valeur agri-écologique de la prairie en présence de l'agriculteur : valeur agricole et fourragère, valeur floristique et faunistique. Elle est renseignée, en présence de l'agriculteur, avec le concours de l'ensemble des experts du jury. La valeur agri-écologique est estimée en attribuant des notes aux propriétés fonctionnelles des prairies riches en espèces (voir explications en annexe 2). La fiche conduit le jury à délibérer sur le meilleur équilibre agri-écologique obtenue dans le contexte du territoire (lié à l'appréciation locale), en classant l'ensemble des prairies inspectées. Une formule de calcul de la note finale permet de privilégier les prairies qui présentent un faible écart entre la note de valeur agricole et fourragère et celle de valeur floristique et faunistique. Les notes peuvent être rediscutées par le jury lors de la délibération finale, une fois l'ensemble des parcelles visitées.

La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas pris pas en compte dans le concours national.

Enfin l'annexe 1 correspond à une enquête sur les pratiques agricoles et permet également de préciser le contexte de la parcelle dans le système fourrager. Cette enquête est obligatoire pour les agriculteurs inscrits au concours. Elle peut être réalisée lors de la visite de la parcelle par le jury.

Le temps de passage du jury par parcelle est d'environ 30' :

5' : rencontre et présentation avec l'agriculteur

15' : observations, échanges et enquête agricole

10' : synthèse des différentes fiches par le Président du jury

Rappel règlement du concours

Le prix d'excellence agri-écologique récompense dans chaque catégorie au niveau local et national les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre production de fourrage de qualité et préservation de la biodiversité.

Trois grandes catégories de prairies situées en plaine ou en montagne sont primées au niveau national (elles peuvent être précisées au niveau de chaque territoire de Parc en lien avec le comité de pilotage local) :

- Prairies de fauche maigres : Prairies pour lesquelles le sol et/ou le climat limite le potentiel fourrager (moins de 3 ou 4 tonnes de matière sèche par ha et par an), éventuellement pâturées.
- Prairies de fauche grasses : Prairies pour lesquelles le sol et/ou le climat favorisent un bon potentiel fourrager (plus de 3 ou 4 tonnes de matière sèche par ha et par an), éventuellement pâturées.
- Prairies pâturées : Prairies exclusivement pâturées, en excluant les parcours, estives et alpages (grandes surfaces de pâturage hétérogènes).

Visite des parcelles

La visite des parcelles par le jury local est organisée, en présence de l'agriculteur, entre mai et juillet à une date fixée dans chaque territoire en fonction de la précocité de la végétation.

Le jury se base sur l'observation directe de la végétation de la parcelle et de son environnement. Ces observations sont réalisées selon des critères scientifiques communs à l'ensemble des Parcs, au moment de la visite des parcelles.

Le jury local rend son avis en présence de l'éleveur sur les différentes valeurs de la prairie :

- valeur fourragère et agricole
- valeur floristique et faunistique
- valeur mellifère
- valeur paysagère
- valeur globale

Jury local

Le jury est présidé par une personnalité désignée par chaque Parc. Le Président du jury local ne peut être un agriculteur inscrit au concours. Les jurys locaux comprennent au moins 3 "experts" représentant les 3 domaines suivants :

- Agronomie, fourrages
- Botanique, phytosociologie
- Apiculture, entomologie, faune sauvage

Jury national

Le jury national est placé sous la responsabilité d'un président, désigné par le comité d'organisation. Il est constitué par l'ensemble des présidents de jury de chaque Parc et de 3 experts compétents dans chacun des 3 domaines du concours qui sont désignés par le comité d'organisation. Les experts des jurys locaux peuvent également être membres du jury national sur demande auprès des organisateurs.

Fiche n°1 : Plantes indicatrices des prairies fleuries

Plante indicatrice (espèce ou **groupe**)	Tiers - présence		
	1	2	3
Achillea millefolium			
Arnica montana			
Astrantia major			
Blackstonia perfoliata			
Caltha palustris			
Campanula			
Centaurea			
Dianthus			
Euphorbia palustris			
Genista sagittalis et tinctoria			
Helianthemum			
Juncus			
Lathyrus pratensis			
Leucanthemum vulgare			
Lotus			
Meum athamanticum			
Onobrychis viciifolia			
Phyteuma			
Polygala			
Polygonum bistorta			
Rhinanthus			
Salvia pratensis			
Sanguisorba			
Scabiosa - Succisa - Knautia			
Scorzonera humilis			
Serratula tinctoria			
Silene flos-cuculi			
Thymus			
Tragopogon pratensis			
Trifolium pratense			

Méthodes d'observation

Les observations seront réalisées dans chaque tiers de la parcelle le long d'une diagonale large (environ 3 m, à portée de bras). Les bords de champ seront exclus sur une largeur de 3 mètres (sauf pour les parcelles de petite taille)

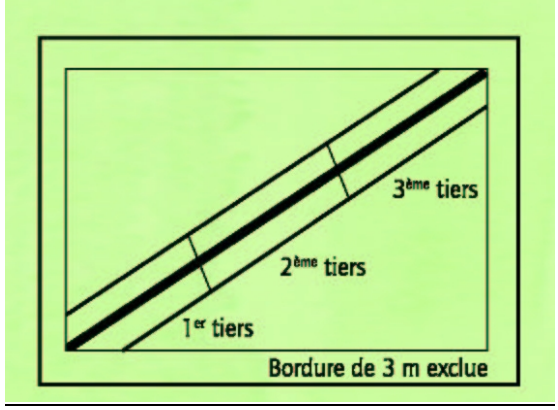

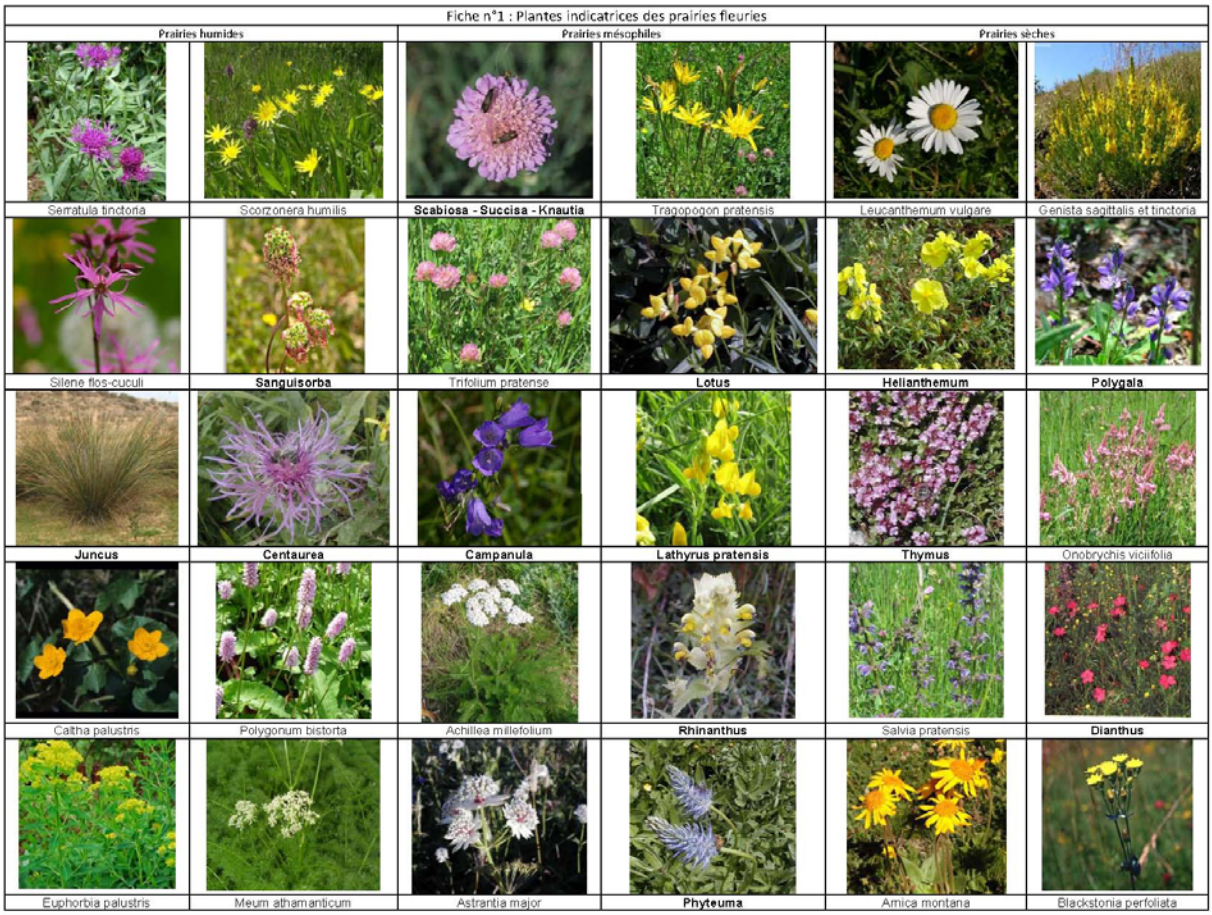

Fiche n° 2 : Critères d'observation agri-écologique des prairies fleuries

Critère d'observation	Modalité		à cocher - choix multiple	Précision sur la méthode d'observation
Faciès de végétation dans la parcelle	Parcelle comprenant un facies dominant			Ne pas renseigner les autres critères d'observation de la végétation en agrégant des faciès très différents - remplir 2 fiches si nécéssaire
	Parcelle comprenant plusieurs faciès dominants			
Type de prairie	Prairie maigre de fauche (PMF)			Il est important de décrire le type de prairie observée, car l'interprétation agri-écologique des observations qui en découle doit être différente.
	Prairie grasse de fauche (PGF)			
	Prairie exclusivement pâturée (PAT)			
	Prairie humide, marais			
	Pelouse écorchée ou autre habitat rare associé			
	Prés-bois			
Topographie	Situation	Altitude (m)		La situation de la parcelle renforce la connaissance sur le type de prairies. La micro-topographie joue un rôle important dans le maintien de l'hétérogénéité de la végétation ou de l'environnement.
		Pente moyenne (forte, faible, nulle)		
		Exposition principale (S, E, O, N)		
	Micro-topographie (irrégularité du sol, dépression, ruptures de	Peu ou pas		
		Intermédiaire		
		Beaucoup		
Physionomie du couvert herbacé	Implantation spatiale du couvert herbacé	Couverture importante et homogène		On observe le recouvrement de la strate herbacée au sol. La densité correspond à la pénétrabilité de la végétaion à différentes hauteurs.
		Couverture moyenne et homogène		
		Couverture par tâche		
		Couverture faible, sol caillouteux		
	Structuration verticale du couvert herbacé	Densité forte à tous les étages		
		Densité forte sur les strates basses		
		Densité faible à tous les étages		
	Graminées	Graminées à feuilles fines		Choix multiples possibles!
		Graminées à feuilles larges		
Richesse floristique	Nombre d'espèces végétales estimées (strate herbacée, mousses exclues)	moins de 20		La richesse est un des critères importants d'évaluation de la biodiversité. Le lien avec la valeur d'usage agricole est complexe et il est clair qu'il ne faut pas considérer les diverses comme des mauvaises herbes !
		20 à 40		
		40 à 60		
		plus de 60		
	Diversité spécifique	Plus de 6 espèces sont dominantes		
		Moins de 6 espèces sont dominantes		
Légumineuses	Proportion de l'ensemble des légumineuses	> 30%		En assez bonne relation avec la valeur nutritive du fourrage et la fixation d'azote (économie d'intrants). Un plus donnée aux trèfles blanc et violet qui ont généralement des niveaux de rendement et de fixation d'N2 supérieurs aux lotiers, minettes, vesces, gesses et autres légumineuses intéressantes pour les insectes pollinisateurs
		entre 10 et 30%		
		< 10%		
Graminées	Proportion de l'ensemble des graminées par rapport aux diverses	> 80%		la proportion de graminées en volume (par rapport à l'ensemble du couvert végétal) est en assez bonne relation avec le niveau de productivité de la prairie et la qualité de l'habitats
		entre 50 et 80%		
		< 50%		
	Type de graminées dominant (ou non)	Espèces de milieux fertiles plutôt de petite taille productives (ex : ray-grass anglais, houlque laineuse, vulpins)		Choix multiples possibles. Il est aussi possible de noter la contribution de chaque type.
		Espèces de milieux fertiles d'assez grande taille (ex : dactyle, fétuque élevée, Fromental, fléoles, avoine jaunâtre, agrostis)		
		Espèces de petite taille, de milieux peu fertiles (ex : petites fétuques, brize moyenne, crételle)		
		Espèces de taille moyenne, de milieux peu fertiles (ex : Brachypodes, Canches, molinie)		
Dynamiques des végétations (ligneux et herbacées)	Recouvrement espèces ligneuses (strate arbustive)	0%		La présence de ligneux dans les prairies pâturées n'est pas un problème en soi pour la valeur agronomique. Certaines espèces sont intéressantes pour la diversification de l'alimentation, et donc les niveaux d'ingestion des animaux. Par contre, lorsque les pratiques ne maîtrisent pes les dynamiques d'envahissement, la valeur agronimique sera pénalisée assez vite dans les années suivantes. Pour comprendre si les pratiques maîtrisent la dynamique, le taux de recouvrement ne convient pas, c'est la densité de semis et ligneux qui est informative.
		< 10%		
		10 à 30%		
		>30%		
	Répartition des ligneux	présence seulement dans quelques parties		
		présent un peu partout en tâche		
		partout, faciès homogène		
	Impact du pâturage sur les ligneux	Impact fort sur les buissons ou jeunes ligneux		
		présence importante de semis ou rejets ligneux non maîtrisées par pâturage (autour des massifs de broussaille ou sur plus de 5%)		
	Répartition de plantes problématiques (herbacées)	présence seulement dans quelques parties		
		présent un peu partout en tâche		
		partout, faciès homogène		
	Impact du pâturage sur les herbacées	herbacées non consommées de façon complète depuis plusieurs années		
		herbacées au pied des ligneux non consommées de façon complète depuis plusieurs années		
		Piétinement ou pâturage inadapté, entrainant une dégradation importante (plantes problématiques, sol nu, mousses ou lichens)		
		Consommation complète de la strate herbacée		
Infrastructures agri-écologiques	Haies	haie diversifiée et étagée		
		partiel		
		un ou deux côtés		
		trois ou quatre côté		
	Lisières	partiel		
		un ou deux côtés		
		trois ou quatre côté		
	Bord de cours d'eau	bonne intégration des bords de parcelle		
		dégradations observées importante		
	Autres éléments paysagers	Arbres isolés		
		Vergers et prés vergers		
		Murets		
		Murgets		
		Mares ou zone humide		
		bosquet		
		fossés ou talus		
		Bois mort		

Fiche n°3 : Notation de la valeur agri-écologique de la parcelle

Valeur agricole et fourragère (voir explications en annexe 2)	**Synthèse / 10**
Productivité rapportée aux conditions pédoclimatiques	***/ 2***
Souplesse d'exploitation	***/ 2***
Valeur nutritive	/ 2
Appétence et/ou qualité du lieu de vie pour le troupeau	/ 2
Maîtrise des dynamiques de végétation (renouvellement de la ressource alimentaire)	/ 2
Valeur floristique et faunistique (voir explications en annexe 2)	**Synthèse / 10**
Fonctionnalité écologique des habitats de la parcelle pour la flore	/ 2
Fonctionnalité écologique des habitats de la parcelle pour la faune sauvage	/ 2
Maîtrise des dynamiques de végétation (risques de dérives de la végétation entraînant une dégradation l'habitat)	/ 2
Présence ou intérêt pour des espèces patrimoniales (selon enjeux locaux)	/ 2
Valeur mellifère	/ 2
Valeur paysagère (optionnelle, à la discrétion, des Parcs, non pris en compte dans la note finale). *La valeur esthétique ou toute autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas pris pas en compte dans le concours national.*	
Notation de l'équilibre agri-écologique (voir explications en annexe 2) *La valeur globale porte sur l'équilibre agri-écologique obtenu.* *Elle est obtenue par la somme valeur agri + valeur écolo /20, à laquelle on soustrait l'écart divisé par deux. (pour un point d'écart supplémentaire, on perd un demi point et inversement).*	**Synthèse / 20**

Annexe 1 : Enquête sur les pratiques agricoles et la place des prairies fleuries dans le système d'exploitation

Exploitation

1 ⏭ Type d'exploitation :

☐ GAEC, ☐ exploitation individuelle, ☐ autre (précisé)

2 ⏭ Productions principales : (estimer leur importance relative s'il y en a plusieurs)

☐ Cultures, ☐ bovins lait, ☐ bovins viande,

☐ Ovins lait, ☐ caprins lait, ☐ ovins ou caprins allaitants,

☐ Autre……

3 ⏭ Certification de l'exploitation :

☐ Biologique, ☐ intégré, …

4 ⏭ Modes de commercialisation et de valorisation des produits :

☐ vente directe, ☐ coopérative, ☐ entreprise privée

5 ⏭ Autres activités :

☐ Diversification, ☐ activité extérieure

6 ⏭ Taille du troupeau :

☐ Taille du troupeau,

7 ⏭ SAU :

Surfaces en cultures……ha

Surfaces en prairies permanentes……ha

8 ⏭ Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation …….. UTH

9 ⏭ Importance des prairies fleuries dans le système fourrager : ce type de prairie est :

☐Exceptionnel sur l'exploitation ☐Peu représenté (entre 10 et 25%)
☐courant (>50%) ☐Dominante (>70%)

10 ⏭Le fourrage issu des prairies fleuries est principalement destiné :

☐ Au troupeau en production, ☐ Au troupeau de renouvellement

☐ Atelier de diversification, ☐ Sécurité (surface dont on peut se passer, sauf certaines années)

11⏭ Type matériel Fenaison et stockage : ☐ rotative ☐ conditionneuse

☐ Balle ronde ☐ vrac ☐ vrac avec séchage en grange

12 ⏭ Traitement des effluents d'élevage : ☐ Lisier ☐ fumier ☐ compostage

Annexe 1 : Enquête sur les pratiques agricoles et la place des prairies fleuries dans le système d'exploitation

Parcelle

1⏭ Surface de la parcelle : ……ha
2⏭ Distance de l'exploitation :……km **Accesibilité**: ☐bonne ☐moyen ☐ mauvais

3⏭ **Type de prairie :** ☐naturelle permanente ☐ressemée depuis :……ans ☐NSP

4⏭ Fenaison : ☐irrégulièrement ☐1 coupe ☐2 coupes ☐3 coupes si beau temps

Fauche ☐ balle ronde ☐ vrac ☐ vrac avec séchage en grange

Période 1ère coupe	01 07	02 08	03 09	04 10	05 11	06 12
Rendement 1ère coupe						
Rendement 2ème coupe						

5⏭ Fertilisation

	Type	Quantité/ha	Fréquence	Répartition annuelle (entourez)
☐ **Organique**	☐Lisier pur ☐Lisier eaux blanches ☐Fumier ☐Fumier composté		Tous les …. ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Minérale**	N : ….. P : ….. K : …… (unités/ha)		Tous les …. ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Aucune**				

6⏭ Pâturage : ☐ irrégulièrement ☐tous les ans ☐Nbe passage…… ☐broyage refus

	Nombre	Fréquence	Répartition annuelle (entourez)
☐ **Bovin lait :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Génisse :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Veau :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Caprin, ovin :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Bovin allaitant :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12
☐ **Equins :**		Tous les … ans	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12

7⏭ Pratiques associées :
Traitements prairie : Produit utilisé :……; tous les……ans ; contre :……
Traitements troupeau : ☐ Ivermectine ☐ Utilisation Bollus ……
Déprimage : ☐non ☐fauche ☐pâturage ☐NSP
Hersage : ☐non ☐oui

8 ⏭ Valorisation de ce fourrage : ☐lait ☐renouvellement ☐viande ☐vente ☐autre :☐NSP

9 ⏭ Autres remarques……
……

Annexe n°2 : Repères pour évaluer les propriétés agri-écologique des prairies

Valeur agricole et fourragère

Productivité rapportée aux conditions pédoclimatiques

Cette propriété est importante puisqu'elle permet de juger de la capacité de la prairie à produire de la biomasse, c'est-à-dire à contribuer aux stocks fourragers, ou à la ressource disponible pour le pâturage. L'estimation de la productivité doit être relativisée en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle : même si elles présentent des productivités très différentes, deux prairies peuvent être bien notée si elles sont observées sur des sols très contrastés (un sol profond / superficiel). La productivité d'une prairie peut être assez bien anticipée à partir de l'observation de : le type de graminées dominantes (proportion de graminées à feuilles larges, qui sont plus productives, et de graminées à feuilles fines, qui sont moins productives), la proportion de graminées (les diverses sont généralement un peu moins productives), la physionomie de la végétation (la densité des herbacées à tous les étages), le taux de recouvrement des ligneux comestibles (dans les pâtures, ils contribuent fortement à l'ingestion), l'absence de zone de sol nu.

Par exemple, des prairies riches en dactyle ou en fétuque élevée présentent un bonne production de matière sèche et offrent une bonne valeur nutritive, à condition de les utiliser avant les premiers stades d'épiaison.

Souplesse d'exploitation

Cette propriété de souplesse d'exploitation est primordiale pour caractériser la valeur d'usage des prairies. Une prairie souple est une prairie qui peut être exploitée (par la fauche ou par le pâturage) à des dates variables sans pour autant pénaliser son rendement, sa valeur nutritive ou son appétence.

Par exemple, lors d'épisodes météo défavorables, certaines prairies peuvent être fauchées 10 à 20 jours plus tard sans que leur valeur nutritive ne diminue drastiquement. Autre exemple, certaines prairies peuvent être pâturées en contre saison (été ou hiver), on parle d'une utilisation en « report sur pied », car elle gardent une appétence et une valeur nutritive satisfaisantes.

Les prairies riches en espèces fourragères très productives (dactyle, ray grass…) sont moins souples : lorsque la fauche est reportée de quelque jours par rapport au stade optimum, la valeur nutritive diminue. Le pâturage en contre saison n'offre que très peu de ressources appétentes et nutritives.

Cette propriété peut également intégrer des difficultés de récolte liée au séchage, au fourrage (fragilité) ou à la topographie (pente, cailloux…).

L'aptitude de certaines prairies à être utilisée en fauche et en pâturage apporte également de la « souplesse » d'exploitation pour l'éleveur, qui peut mieux ajuster l'exploitation en fonction des besoin annuels ou interannuel en fourrage.

Valeur nutritive

La valeur nutritive de la végétation correspond à la quantité de nutriments (exprimés de façon diverse : fibres, énergie, azote, PDI…) par kg de matière (exprimée en matière fraîche ou sèche). Pour les herbacées, les stades jeunes sont plus riches en azote et plus pauvre en fibres, avec une inversion progressive de ce rapport au fur et à mesure de la maturation. En revanche, les organes comestibles des ligneux (feuilles, fruits…) gardent souvent une valeur nutritive plus stable jusqu'à l'automne. La richesse en fibres des fourrages (qu'ils soient verts ou sec) n'est pas un problème en soi, elle apporte même un équilibre à la digestion des ruminants.

Appétence et/ou qualité du lieu de vie pour le troupeau

Les propriétés précédentes de productivité et de valeur nutritive décrivent bien la quantité et la densité énergétique de la végétation, mais elles ne disent rien sur la motivation des animaux à la consommer. Il est indispensable d'évaluer l'appétence du fourrage (frais ou récolté), ainsi que la qualité du lieu de vie pour le troupeau, lorsque la prairie est pâturée. Ce sont deux propriétés que l'on doit souvent qualifier à dire d'expert, et en rapport avec le troupeau concerné ; la discussion avec l'éleveur est alors utile.

Maîtrise des dynamiques de végétation (renouvellement de la ressource alimentaire)

La maîtrise des dynamiques de végétation est indispensable pour évaluer si les ressources alimentaires seront reproduites au fil des années. Lorsque la prairie est fauchée, il y a peu d'indicateurs fiables de l'évolution de la prairie. On peut surtout se baser sur l'absence de traces de dégradation (espèces problématiques, sol nu…). Lorsque la prairie est uniquement pâturée, il est plus facile de percevoir l'effet des pratiques des années précédentes sur la dynamique : une consommation complète de la végétation limite l'accumulation de matière organique, et peut ainsi maîtriser les dérives de la composition botanique. Sur les ligneux, c'est surtout la consommation des adultes et l'absence de semis ou de rejets dans les zones herbacées.

Valeur floristique et faunistique

Fonctionnalité écologique des habitats de la parcelle pour la flore

Les habitats prairiaux hébergent une flore riche ou typique, qui n'est pas nécessairement corrélée au nombre d'espèce globale de la prairie.

Fonctionnalité écologique des habitats de la parcelle pour la faune sauvage

La végétation prairiale et plus encore les infrastructures agri-écologiques jouent un rôle essentiel pour assurer le cycle de vie de la faune sauvage, en mettant un accent particulier sur l'intérêt de la parcelle pour la reproduction des espèces (oiseaux notamment). Cette valeur est complémentaire à la valeur mellifère de la prairie, plus spécifique aux abeilles.

Maîtrise des dynamiques de végétation (risques de dérives de la végétation entraînant une dégradation l'habitat)

L'observation des risques de dérives dans un habitat jugé en « bon état de conservation » nécessite normalement un suivi sur plusieurs années. La présence de certains ligneux ou herbacées permettent toutefois de mesurer le risque de dérive de l'habitat vers un état de moindre intérêt écologique ou plus simplement vers sa destruction à moyen si terme si l'entretien ne change pas. Deux types de dérives sont connues : l'abandon, qui conduit à l'accumulation de matière sèche non dégradée au sol, l'apparition de graminées « sociale » envahissante ou de ligneux arbustifs ou arborées ; et l'intensification, qui conduit à la sélection des plantes les moins exigeantes et la dégradation des fonctionnalité de l'habitat.

Présence ou intérêt pour des espèces patrimoniales (selon enjeux locaux)

Les experts naturalistes locaux pourront juger de l'intérêt de la parcelle pour la préservation de flore ou faune rare ou protégée, en complément d'un avis sur la biodiversité « ordinaire », c'est-à-dire non protégée.

Valeur mellifère

La valeur mellifère s'estime au regard de l'abondance et la diversité des plantes nectarifères ou prolifères dans la prairie (y compris haies, buissons etc). On tient également compte de la répartition des floraisons dans l'année, pour répondre notamment aux besoins des apiculteurs locaux.

Valeur paysagère

La valeur esthétique ou tout autre valeur associée à des enjeux locaux est laissée à l'appréciation des territoires et n'est pas pris pas en compte dans le concours national.

En quoi la parcelle participe à la qualité paysagère (typicité) locale ? (ex : couleurs, limites des parcelles, transitions dans le paysage, fenêtre paysagère ; éléments de patrimoine (murets, bâti etc) visibilité depuis des lieux fréquentés ; ambiance paysagère etc.

Notation de l'équilibre agri-écologique

La valeur globale porte sur l'équilibre agri-écologique obtenu.

Elle est obtenue par la somme valeur agri + valeur écolo /20, à laquelle on soustrait l'écart divisé par deux. (pour un point d'écart supplémentaire, on perd un demi point et inversement).

Pour départager les notes identiques, le jury devra prendre en compte la responsabilité de l'agriculteur vis-à-vis du résultat obtenu (exemple : contrainte réglementaire imposée, reprise de la parcelle récemment etc).